Niveau(x) d'enseignement : 4
Centre d'intérêt : 720

Numéro EDUQ : 9470081

Animation religieuse : guide pour les écoles secondaires protestantes. -- [Québec] : Direction de l'enseignement protestant, c1992.
34 p. ; 28 cm.

Code : 9192-0898; 65-1703. Bibliogr. : p. 34.

ISBN 2-550-23007-8

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de l'enseignement protestant

Descripteur(s) : Animation pastorale * Ecole protestante * Rôle de l'animateur * Tâche du personnel * Guide * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Après avoir donné des renseignements généraux sur l'animation religieuse dans les écoles protestantes du Québec, ce guide s'attarde au rôle de l'animateur religieux, aux qualités requises pour sa fonction, à ses différents besoins, objectifs, tâches et activités.

Type de document :

ANIMATION RELIGIEUSE

GUIDE POUR
LES ÉCOLES SECONDAIRES
PROTESTANTES

Québec

Bien que le masculin soit généralement utilisé dans ce document,
les mots relatifs aux personnes désignent autant les femmes que les hommes.

Approuvé par le Comité protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
en juillet 1987

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992 — 9192-0898

ISBN 2-550-23007-8

Dépôt légal - premier trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	Page :
Remerciements	
Introduction	1
Renseignements généraux sur l'animation religieuse dans les écoles protestantes du Québec	2
Buts de l'animation religieuse	3
Rôle de l'animateur religieux	4
Qualités requises	7
Relations professionnelles dans l'école	8
Relations professionnelles avec la collectivité	9
Perfectionnement professionnel	10
Besoins de l'animateur religieux	11
Objectifs de l'animateur religieux	12
Exemples d'activités pour les divers aspects de l'animation religieuse	14
Ressources diverses	30

REMERCIEMENTS

Le présent guide doit beaucoup aux idées et aux expériences collectives du comité qui s'est réuni pendant l'année scolaire 1983-1984. Par leur contribution, les personnes suivantes, qui étaient en poste à cette époque, ont aidé à définir la portée de l'animation religieuse dans les écoles protestantes du Québec :

Le révérend Bruce Stavert, aumônier, Champlain Regional College et Université Bishop de Lennoxville (Québec) ;

La révérende Heather Thomson, animatrice religieuse, Alexander Galt Regional High School, Commission scolaire Eastern Townships ;

Le révérend J. Wallace Sparling, animateur religieux, Massey-Vanier Regional High School, Commission scolaire Bedford ;

Monsieur Gaby Ostro, conseillère, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal ;

Le révérend Peter Coffin, ministre, Aylmer (Québec) ;

Madame Carol Canton, étudiante, Montréal Institute for Ministry ;

Monsieur John Jared, administrateur, Commission scolaire de Lakeshore ;

Monsieur Douglas F. Clarke, agent d'élaboration de programmes, Direction de l'enseignement protestant ;

Monsieur Raymond Jensen, directeur, Direction de l'enseignement protestant.

Nous tenons à remercier tout spécialement :

La révérende Heather Thomson, Commission scolaire Eastern Townships, pour avoir ébauché un document de travail pendant l'année scolaire 1985-1986. Son expérience et ses vues perspicaces concernant l'animation religieuse transparaissent tout au long de ce guide.

La version française a reçu la précieuse collaboration du révérend Guy et madame Janine Choltus.

(Publié sous la direction de : Donald Neilson, Direction de l'enseignement protestant.)

1. INTRODUCTION

L'expression «animation religieuse», pas encore très familière dans le contexte des écoles protestantes, est en fait la nouvelle désignation d'activités bien connues des nombreuses collectivités qui envoient leurs enfants dans ces écoles.

L'animation religieuse fait partie des Services complémentaires aux élèves, présents dans toutes les écoles secondaires. Ils complètent les Services éducatifs qui constituent la raison d'être du système scolaire.

L'adolescence se caractérise par une recherche du sens de la vie et de l'identité personnelle, parfois menée dans l'isolement et la solitude. Elle est aussi marquée par des conflits, par le désir de s'intégrer au monde et, souvent, par l'incapacité de communiquer avec les autres et de résoudre les conflits de façon constructive.

Jusqu'ici, ni la philosophie ni la psychologie n'ont pu trouver toutes les réponses aux questions de l'adolescent. Les parents, les élèves et le personnel des écoles en sont venus à reconnaître la valeur d'une personne capable d'exercer les fonctions de conseiller spirituel et d'aide auprès des jeunes dans leur recherche d'une façon acceptable d'exprimer leurs croyances et leurs valeurs. Cette constatation a entraîné le besoin de se documenter sur le rôle et la place de l'animation religieuse à l'école secondaire. Le présent guide tente de répondre à cette interrogation, mais on doit le considérer comme un document appelé à croître et à évoluer, à mesure que l'animation religieuse se développera dans le système scolaire protestant.

2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ANIMATION RELIGIEUSE DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES DU QUÉBEC

En tant qu'activité distincte, l'animation religieuse représente un phénomène relativement nouveau dans l'histoire des écoles protestantes du Québec. Bon nombre des fonctions et des responsabilités aujourd'hui exercées par un animateur religieux étaient autrefois exécutées par des pasteurs des églises et des rabbins des synagogues du district scolaire. On faisait souvent appel à des représentants religieux pour exercer des fonctions religieuses, prononcer les prières d'ouverture d'assemblées ou de réunions et a présider à des services commémoratifs ou aux célébrations du Jour du Souvenir.

La loi de 1841 sur l'éducation au Québec a conféré au clergé local le droit de visite dans les écoles des municipalités où il réside et la communauté des fidèles a toujours considéré les services à l'école comme partie intégrante du ministère du clergé auprès de la collectivité.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 ont marqué l'avènement de grandes écoles polyvalentes. Dans bien des secteurs géographiques, on a dû réunir les anglo-protestants et les anglo-catholiques pour former une population scolaire suffisante pour l'implantation d'un programme polyvalent. La mise sur pied d'un service distinct d'animation religieuse a représenté l'un des facteurs prépondérants de l'entente entre les commissions de confessions différentes. Le souci compréhensible de fournir des services équivalents aux élèves protestants et catholiques, ainsi que d'assurer la préservation, voire même le renforcement de l'identité de chaque groupe, a placé l'animation religieuse dans un contexte totalement nouveau pour la collectivité scolaire protestante. Par ailleurs, les élèves, obligés de se rendre dans une autre localité pour fréquenter les grandes écoles régionales, quittaient souvent leur paroisse d'origine. Il ne convenait donc plus, désormais, de considérer l'école comme une partie des responsabilités de la paroisse.

Au cours des quinze dernières années, l'animation religieuse des écoles protestantes s'est faite de diverses manières, allant de l'emploi d'un animateur à plein temps à l'affectation à temps partiel de membres du clergé local au service des écoles. Dans certains cas, les professeurs ont exercé certaines fonctions d'animation religieuse dans le cadre de leurs activités parascolaires.

3. BUTS DE L'ANIMATION RELIGIEUSE

L'animation religieuse vise à préparer la maturité spirituelle en :

3.1 ♦ favorisant le développement de la notion d'identité personnelle ;

3.2 ♦ apportant un soutien et des conseils personnels dans le domaine spirituel ;

3.3 ♦ suscitant un sentiment d'appartenance parmi les élèves de la même tradition religieuse ;

3.4 ♦ fournissant la possibilité de célébrer au sein de l'école les événements religieux importants ;

3.5 ♦ donnant aux élèves l'occasion d'exercer leur sens de l'engagement et des responsabilités.

4. RÔLE DE L'ANIMATEUR RELIGIEUX

L'animation religieuse est un témoignage de l'engagement envers la dimension spirituelle de la vie, engagement qui reconnaît l'existence de quelque chose à l'extérieur et au-delà de soi. L'animateur doit être au courant des besoins spirituels de la collectivité et encourager par l'exemple un sentiment de responsabilité sociale envers son prochain. Cet engagement ne s'exprime pas nécessairement dans une activité particulière, mais plutôt dans tous les aspects du travail de l'animateur.

L'animateur peut discuter d'engagement religieux personnel si quelqu'un désir parler de questions touchant la foi et les croyances. Toutefois, l'endoctrinement et le prosélytisme ne sont pas de mise dans les écoles publiques protestantes.

L'animateur religieux supervise ou coordonne l'activité religieuse ayant lieu à l'école et associée à celle-ci. Toutefois, même s'il convient d'encourager l'expression religieuse de la collectivité scolaire, elle ne doit pas nécessairement être placée sous la surveillance directe de l'animateur.

On trouvera ci-dessous les aspects fondamentaux des fonctions de l'animateur ; on peut les classer par ordre de priorité selon les besoins de la collectivité scolaire concernée et ils peuvent varier d'année en année. Il s'agit là plus d'une description que de règles fixes.

4.1 ♦ CONSEILLER

L'animateur religieux, dans son travail de conseiller doit, de façon visible, collaborer avec les membres des Services complémentaires aux élèves. L'expérience a montré que l'animateur religieux, personne capable d'écouter, de soutenir et de conseiller, est précieux dans le domaine religieux ou spirituel. Le terme «religieux» est utilisé ici au sens large de «lié au but et à l'orientation de la vie».

4.2 ♦ ANIMATEUR

L'esprit de collectivité est une valeur fondamentale directement liée à la création d'une identité à la fois personnelle et collective. Cet esprit de collectivité a traditionnellement été stimulé et nourri à l'école par des activités telles qu'assemblées et projets de classe. Le regroupement de la collectivité scolaire à l'occasion d'événements religieux comme la célébration de Noël, de Hanukkah ou de Pâques peut contribuer à créer un sentiment d'harmonie et d'appartenance. D'autres célébrations de nature non religieuse, pour souligner les réalisations exceptionnelles d'un membre de l'école ou d'un groupe, pour célébrer des anniversaires, la remise de diplômes, des départs ou même pour exprimer respect ou chagrin à l'occasion d'un décès peuvent atteindre le même but.
La direction de ces événements par une personne qui connaît leur but ainsi que les besoins de la composition de la population scolaire, peut améliorer la coordination et l'animation des activités.

4.3 ♦ LIASONS AVEC LA COLLECTIVITÉ

Les relations entre l'école et la collectivité locale se sont révélées profitables aux deux parties. L'animateur religieux peut exercer un rôle de leadership dans ce secteur de l'action sociale et de l'engagement communautaire et le relier au développement personnel et social des élèves en organisant des activités qui donnent aux élèves l'occasion d'agir selon des valeurs personnelles, morales et spirituelles.

Certaines activités peuvent faciliter l'application de ces valeurs : visites dans des hôpitaux et des résidences pour personnes âgées, distribution de paniers de nourriture à des personnes dans le besoin, collecte de fonds pour l'UNICEF, aide au service de Popotte roulante, etc.

4.4 ♦ DÉFENSEUR DE LA PERSONNE

Le rôle de défenseur de la personne est étroitement lié à la tâche de liaison avec la collectivité. Certains adolescents se trouvent confrontés à des problèmes pouvant présenter des conséquences juridiques qu'ils ignorent. Le fait de les informer de leur droits, de leurs responsabilités et des moyens de les exercer ne demande pas seulement des compétences en tant que conseiller, mais aussi du dévouement et de la bienveillance. Tout en apportant son soutien, l'animateur doit pouvoir diriger les élèves vers le personnel compétent des services sociaux.

4.5 ♦ PERSONNE-RESSOURCE

L'animateur religieux doté d'une formation universitaire dans le domaine des études religieuses et de la théologie est une personne-ressource pour le professeur d'enseignement moral et religieux. Toutefois, bien d'autres secteurs du programme scolaire traitent aussi de valeurs morales et religieuses. L'animateur religieux est la personne capable d'aider tous les enseignants à reconnaître les aspects moraux et religieux du programme et leur potentiel pour l'instruction des élèves.

De plus, l'animateur religieux est une personne-ressource pour le comité d'école, qu'il peut conseiller à propos de questions touchant le développement moral et religieux des élèves, ainsi que la nature confessionnelle de l'école.

5. QUALITÉS REQUISES

5.1 ♦ UNIVERSITAIRES

L'animateur religieux doit normalement posséder un diplôme universitaire d'études religieuses, une certaine connaissance du développement moral et religieux de l'enfant ainsi qu'une formation pertinente de conseiller.

5.2 ♦ PERSONNELLES

- ♦ L'animateur religieux doit être capable d'établir de bonnes relations avec les personnes, en particulier avec les jeunes ;
- ♦ L'animateur religieux doit être patient, compréhensif et disponible ;
- ♦ L'animateur religieux doit normalement être un chrétien, de tradition protestante ;
- ♦ L'animateur religieux doit être motivé et désireux d'apporter son soutien et sa collaboration aux autres spécialistes de l'école ;
- ♦ L'animateur religieux doit consentir à utiliser des formes d'expression religieuse répondant aux besoins d'une population scolaire issue de milieux religieux différentes ;
- ♦ L'animateur religieux doit respecter les points de vue religieux ou idéologiques des élèves et du personnel.

6. RELATIONS PROFESSIONNELLES DANS L'ÉCOLE

Les énoncés suivants définissent le rôle de l'animateur religieux au sein de l'école:

6.1 ♦ L'animateur religieux est un spécialiste au sein de la collectivité scolaire.

6.2 ♦ L'animateur religieux relève directement du directeur d'école ou de son délégué.

6.3 ♦ L'animateur religieux fait partie de l'équipe des Services complémentaires aux élèves.

6.4 ♦ L'animateur religieux doit intégrer les activités liées à l'animation religieuse au fonctionnement général et aux activités courantes de l'école.

7. RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LA COLLECTIVITÉ

Les énoncés suivants précisent le rôle professionnel de l'animateur religieux au sein de la collectivité.

7.1 ♦ L'animateur religieux doit établir des contacts avec l'association locale des pasteurs ou avec d'autres dirigeants religieux.

7.2 ♦ L'animateur religieux doit bien connaître les divers organismes religieux de la collectivité.

7.3 ♦ L'animateur religieux doit bien connaître les services sociaux disponibles dans la localité.

7.4 ♦ L'animateur religieux doit établir des contacts avec des groupes de parents.

8. PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

8.1 ♦ L'animateur religieux doit prendre les mesures nécessaires pour se tenir au courant de l'évolution du ministère auprès des jeunes et ce, de diverses façons : lectures personnelles, participation à des colloques et à des ateliers, inscription à des cours.

8.2 ♦ L'animateur religieux doit être inclus dans les plans de la commission scolaire concernant le perfectionnement professionnel du personnel.

8.3 ♦ L'adhésion à des associations comme l'Association des écoles du dimanche peut aussi aider l'animateur religieux à se tenir au courant des tendances actuelles, tandis que son inscription sur la liste d'envoi de diverses dénominations et communautés religieuses nationales lui apportera en permanence de l'information pertinente sur le travail auprès des jeunes (voir Ressources diverses).

9. BESOINS DE L'ANIMATEUR RELIGIEUX

9.1 ♦ SOUTIEN

Il est souhaitable de créer dans chaque école un comité d'animation religieuse qui apportera son soutien à l'animateur religieux. Ce comité réunira normalement des représentants des parents, des élèves, des professeurs, des administrateurs et du personnel professionnel non-enseignant. Il pourra aider l'animateur à planifier, à exécuter et à évaluer les activités.

9.2 ♦ BUDGET POUR LES FOURNITURES ET LE MATÉRIEL

Un budget de fonctionnement s'impose pour qu'on puisse atteindre les objectifs de chaque secteur de l'animation religieuse. Le financement global des commissions scolaires devra en prévoir la mise en oeuvre ; toutefois, il conviendra d'établir, à l'échelle locale, des lignes directrices concernant le montant du budget et son utilisation.

9.3 ♦ INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENT

Il est essentiel de réserver une place ou une salle de l'école pour l'exécution de l'ensemble des activités d'animation religieuse. Cette place doit être assez grande pour des moments d'adoration informelle, les réunions de groupes et les discussions. L'aménagement de ce lieu pourra aussi concourir à créer un sentiment de collectivité pour tous les membres de la population scolaire. Les dispositions prises devront permettre à l'animateur de faire de la relation d'aide et de s'occuper de l'aspect administratif de l'animation.

10. OBJECTIFS DE L'ANIMATEUR RELIGIEUX

Chaque année, l'animateur religieux établira des objectifs de concert avec le directeur de l'école, les membres des Services complémentaires aux élèves ou le comité d'animation religieuse. Voici une série d'objectifs correspondant aux cinq rôles de l'animateur religieux :

10.1 ♦ CONSEILLER

Le rôle du conseiller suggère que l'animateur religieux soit disponible :

- ♦ pour aider les élèves et le personnel de l'école dans leurs préoccupations touchant son domaine ;
- ♦ pour aider les élèves et le personnel de l'école à examiner des questions touchant les valeurs, la foi ou les relations interpersonnelles ;
- ♦ pour aider les élèves et le personnel de l'école traversant des moments de crise personnelle.

10.2 ♦ ANIMATEUR

L'animation à l'école vise à :

- ♦ amener la collectivité scolaire à exprimer la dimension spirituelle de la vie dans le milieu scolaire même ;
- ♦ célébrer des événements présentant une importance culturelle pour la collectivité scolaire ;
- ♦ fournir un moyen de réagir aux événements importants qui touchent la collectivité scolaire.

10.3 ♦ LIAISONS AVEC LA COLLECTIVITÉ

Les relations avec la collectivité visent à :

- ♦ sensibiliser les élèves et le personnel de l'école aux besoins et aux valeurs de la collectivité ;

- donner aux élèves et au personnel de l'école l'occasion d'appliquer leurs valeurs morales et spirituelles en s'impliquant directement dans la collectivité.

10.4 ♦ DÉFENSEUR DE LA PERSONNE

La défense de la personne vise à :

- fournir soutien et orientation aux élèves qui ont besoin d'aide sociale ;

- orienter des élèves, le cas échéant, vers d'autres services professionnels capables de les aider à traiter des problèmes particuliers.

10.5 ♦ PERSONNE-RESSOURCE

Le rôle de personne-ressource qui incombe à l'animateur religieux amène celui-ci à :

- servir de personne-ressource dans le domaine scolaire auprès des professeurs d'enseignement moral et religieux ;

- aider les enseignants à examiner les questions morales liées à divers champs d'études ;

- servir de personne-ressource auprès du comité d'école pour les questions qui touchent l'aspect confessionnel du système scolaire.

11. EXEMPLES D'ACTIVITÉS POUR LES DIVERS ASPECTS DE L'ANIMATION RELIGIEUSE

L'animation religieuse doit encourager la découverte et l'exploration de la vie spirituelle par des expériences directes et diverses. Cela permettra aux personnes de communiquer avec d'autres individus qui tentent aussi de développer et d'exprimer leur foi.

Les activités suivantes ont été conçues pour correspondre aux cinq fonctions déjà mentionnées de l'animation religieuse, à savoir : conseiller, animateur, relationiste avec la collectivité, défenseur de la personne, personne-ressource. Elles ne représentent qu'un petit échantillon des nombreuses activités possibles et on ne doit y voir que des suggestions à adapter ou à développer pour répondre aux besoins de la collectivité scolaire concernée.

Inutile de préciser que la nature même de l'animation religieuse variera selon les caractéristiques de chaque école, ainsi que la personnalité et la compétence de chaque animateur.

11.1 ♦ RÔLE : CONSEILLER

Activité :
Conseils personnels

Objectif :
Aider les personnes qui font face à des problèmes personnels.

Description :
Les personnes peuvent être dirigées vers l'animateur religieux par un autre membre du personnel ou prendre un rendez-vous de leur propre initiative. Ce service, qui consiste en entrevues individuelles ou parfois en séances en petits groupes, peut, selon la nature du problème, demander une série de réunions. Ces entrevues aident la personne à comprendre un problème personnel et permettent d'explorer diverses façons de traiter la situation. Elles doivent viser à donner une orientation, à montrer comment mieux résoudre les conflits et à élaborer des moyens de réagir de façon créative et positive aux problèmes personnels.

Applications particulières :
Cette activité convient aux élèves en butte à des problèmes personnels, qui ont besoin d'une personne avec qui partager leurs difficultés. Cela peut s'appliquer à toute une gamme de problèmes : difficultés familiales, problèmes scolaires, et manque de but dans la vie.

Ressources :
Autres membres du personnel scolaire, en particulier des services complémentaires aux élèves ; professionnels de la localité (employés de services de santé, psychologues, pasteurs).

11.1 ♦ RÔLE : CONSEILLER

Activité :
Groupes de soutien

Objectif :
Permettre à des groupes d'élèves en butte à des problèmes similaires de rechercher ensemble des solutions créatives à ces problèmes et de se soutenir mutuellement.

Description :
L'animateur religieux doit d'abord identifier les élèves en butte à des problèmes similaires, avec d'autres membres du personnel ou en annonçant le début des activités d'un de ces groupes à la collectivité scolaire. Le groupe se réunira à la fréquence déterminée par l'animateur religieux et les membres du groupe. L'animateur peut utiliser diverses techniques (jeux de rôle, réunions-débats, films ou conférenciers invités) pour aborder et approfondir les sujets reliés aux problèmes en cause. L'animateur devra connaître le dynamique de groupe pour permettre au groupe de travailler en collaboration, au bénéfice de chacun.

Applications particulières :
Ce genre d'activité est particulièrement utile pour les élèves qui connaissent, personnellement ou dans leur entourage familial, des problèmes liés à la drogue ou à l'alcool. Il aidera aussi les élèves qui éprouvent des problèmes d'assiduité scolaire ou recourent à la violence pour résoudre des situations de conflit.

Ressources :

Autres professionnels de l'école et de la collectivité, matériel audio-visuel.

11.1 ♦ RÔLE : CONSEILLER

Activité :
Groupes d'étude de questions d'actualité

Objectif :
Donner l'occasion de discuter de questions d'actualité et d'y réfléchir dans une perspective morale personnelle. Ce genre de groupe d'étude peut mener à d'autres événements et activités. Il encourage les élèves à examiner comment leur foi ou leur milieu religieux peut les aider à comprendre des questions d'actualité ou à réagir devant elles, et les aider à saisir que la foi, loin d'être une partie distincte de leur vie, se trouve mêlée à tous les aspects de celle-ci.

Description :
Cette activité peut se faire sous forme de groupe de discussion ou d'atelier sur un seul sujet ou sur une série de sujets. Le programme peut être préparé par des spécialistes, par des conférenciers invités ou par les élèves eux-mêmes, et il peut inclure diverses activités : discussions en table ronde, débats, films, sondages d'opinion. D'autres activités peuvent facilement en découler : il se peut en effet que des élèves fortement frappés par une question veuillent agir de façon concrète ou s'engager dans des projets communautaires locaux. Il se pourrait, par exemple, que des élèves, étudiant la question de la faim dans le monde, veuillent organiser une collecte pour secourir les personnes outre-mer qui souffrent de la faim.

Applications particulières :
Les sujets à envisager dépendront évidemment des questions qui revêtent de l'importance pour une collectivité scolaire ou pour un groupe d'élèves à un moment donné. Mais on pourrait y étudier entre autres la paix mondiale,, les questions liées à l'environnement, les préoccupations des femmes, les pays en voie de développement ou la sexualité.

Ressource :
Cette activité impliquerait une collaboration avec les professeurs d'autres disciplines ou avec les membres de la collectivité experts dans le domaine étudié.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Célébration des fêtes religieuses

Objectif :
Donner aux membres de la collectivité scolaire l'occasion de vivre et d'apprécier leurs propres fêtes religieuses et celles d'autres groupes.

Description :
Cette activité encourage les élèves à prendre part à des célébrations religieuses et à en comprendre l'importance. L'animateur peut organiser ces célébrations pour l'école entière ou pour un plus petit groupe, une classe ou un groupe de classes par exemple. L'activité sera précédée d'un moment de préparation qui permettra aux élèves de se documenter sur l'histoire et le sens de la fête. Les élèves participeront aussi aux préparatifs mêmes de la fête à l'école, soit en fabriquant des décorations, en cherchant des lectures, en préparant de la musique de circonstance. Cette activité peut comprendre bien des formes d'expression : théâtre, présentations visuelles, etc.

Applications particulières :
Le choix de la fête religieuse ne dépendra pas nécessairement de la tradition religieuse de la collectivité scolaire. La célébration d'une fête religieuse faisant partie d'une religion autre que celui de la majorité des élèves et du personnel pourrait constituer une expérience instructive et permettrait de mieux comprendre les autre traditions religieuses.

Si l'on choisit une fête associée à la religion prédominante chez les élèves, la célébration servira bien sûr à renforcer l'expression religieuse de ces élèves. On veillera à ce que les élèves de toutes origines puissent profiter de leur participation à la fête.

Ressources :
Cette activité se fera avec la collaboration des enseignants, des parents et des membres du clergé local. Consulter la liste des fêtes religieuse dans le Guide pédagogique de l'enseignement moral et religieux protestant, 2e année du secondaire, p. 159-168.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Célébration d'événements touchant l'école

Objectif :
Donner aux membres de la collectivité scolaire l'occasion d'exprimer leurs sentiments et leurs pensées à propos d'un événement important pour le groupe.

Description :
Ce genre d'activité peut prendre la forme d'une assemblée scolaire réunissant une partie ou l'ensemble des élèves. L'assemblée peut comprendre un conférencier, des lectures et de la musique reliés à l'événement. Cela permet aux élèves d'exprimer de façon créative un événement touchant la vie de l'école.

D'autres membres du personnel et de l'effectif scolaire pourraient participer à l'organisation de cette activité.

Applications particulières :

1. Jour du Souvenir
2. Cérémonie de remise des diplômes
3. Événements possédant de l'importance à l'échelle locale

Ressources :

Je Veux Chanter
Silvera, Carole et Petit-Clerc, Marianne.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Commémoration pour un membre décédé de l'école

Objectif :
Commémorer un membre de la collectivité scolaire décédé et donner aux personnes l'occasion d'exprimer leur chagrin.

Description :
La forme du service dépendra de l'affiliation religieuse du défunt ainsi que de la composition de l'école dans le domaine religieux. Il serait bon d'inclure des membres de la collectivité scolaire et du personnel dans la préparation du service et d'encourager tous les élèves et les membres du personnel à participer à celui-ci.

L'animateur religieux pourra envisager un suivi auprès de petits groupes pour les aider à faire face à leurs sentiments concernant la mort et la perte d'un être cher.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Échange religieux et culturels

Objectif :
Favoriser la compréhension entre des élèves d'origines culturelles et religieuses ou confessionnelles différentes et faire connaître la richesse du patrimoine culturel et religieux.

Description :
Cette activité encourage les élèves à dialoguer avec les élèves provenant d'autres milieux religieux et culturels afin de créer un climat de respect et de compréhension au sein de l'école. Cette activité peut prendre bien des formes selon la composition et les besoins de l'effectif scolaire. Si l'on veut mettre l'accent sur l'aspect culturel, l'activité peut prendre la forme de soupers ou d'événements internationaux organisés à l'occasion de journées importantes pour le groupe concerné, comme le Nouvel-An chinois. Si l'activité vise à promouvoir la compréhension religieuse, elle peut comprendre des échanges avec des élèves d'écoles catholiques, des ateliers avec des élèves d'origines confessionnelles différentes, des services de prière pendant la Semaine de prière pour l'unité chrétienne.

Cette activité peut se faire en collaboration avec les professeurs d'enseignement moral et religieux et concerner une seule classe ou des groupes d'élèves que la question intéresse, ou encore s'adresser à l'école toute entière.

Applications particulières :

Cette activité peut servir à aborder une situation préoccupante qui existe déjà à l'école : intolérance raciale, culturelle ou religieuse par exemple. Elle peut aussi servir à encourager la compréhension entre divers groupes qui ne connaissent pas leur coutumes respectives.

Ressources :

Semaine de prière pour l'unité chrétienne (voir l'adresse dans la liste de ressources) ;

Clergé ou membres des communautés culturelles locales ;
Élèves de divers groupes religieux et culturels;
Comité en faveur d'un dialogue judéo-chrétien.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Étude biblique

Objectif :
Aider les élèves à comprendre et à apprécier la Bible et les aider à appliquer les enseignements bibliques à leur vie quotidienne.

Description :
Cette activité consisterait en une série de réunions de groupe axées sur l'étude de la Bible. L'animateur pourrait recourir à différentes méthodes : discussion, drame simulant la Bible et expression artistique.

Ressources :

La Société biblique canadienne distribue de nombreux documents utiles.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Prière informelle

Objectif :
Donner l'occasion aux membres de la collectivité scolaire de prier à l'école de façon individuelle et collective.

Description :
Cette activité permet aux membres de la collectivité scolaire de découvrir le rôle de la contemplation et de la prière dans leur vie à l'école. Dans le cadre de cette activité, l'animateur peut employer différentes techniques et différentes formes de prière, par exemple la méditation et de courtes réunions de prières. Cette activité peut avoir lieu à bien des endroits : bureau de l'animateur, salle de réunion ou église locale. Les occasions sont nombreuses elle aussi : au début de la journée de classe, à l'heure du repas de midi et à l'occasion d'événements touchant une personne ou l'école.

Applications particulières :

On pourrait adapter cette activité de façon à fournir aux membres de la collectivité scolaire qui le désirent l'espace nécessaire pour méditer en privé ou prier conformément à leur tradition.

Ressources :

L'animateur religieux pourrait recevoir le soutien de groupes locaux de prière ou du clergé local. La Bible et les livres sur la prière constituent aussi d'importantes ressources. L'emploi de disques ou d'instruments de musique peut aider à créer une ambiance.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Retraites

Objectif :
Donner aux élèves la possibilité de grandir sur le plan spirituel, de nouer des relations et d'éprouver un sentiment de communion fraternelle.

Description :
Cette activité vise à créer une ambiance amenant les participants à se tourner vers les autres, à communiquer et à explorer avec d'autres les objectives qu'ils visent en relation avec leur foi. Cela peut se faire par le biais d'expériences diverses : retraites en fin de semaine, journées de méditation, repas ou soirées avec l'animateur. Les élèves ont ainsi la possibilité de s'ouvrir à autrui, d'apprendre à comprendre les différences et de s'entraider.

Applications particulières :

Ces activités peuvent être centrées autour d'un thème ou d'un projet. Une retraite sur le thème «Apprenez à vous connaître» peut par exemple être une bonne façon de commencer le programme annuel d'animation religieuse.

Ressources :
D'autres membres de l'équipe des services aux élèves ou du personnel enseignant ainsi que des élèves devraient participer à l'organisation de ces activités.

11.2 ♦ ANIMATEUR

Activité :
Visite dans les établissements

Objectif :
Donner aux élèves la possibilité de répondre aux besoins des personnes séjournant dans des hôpitaux ou d'autres établissements. Cette activité permet aux élèves de prendre conscience de leur responsabilité en tant que membres de la société et renforce leur estime de soi en les amenant à se tourner vers autrui.

Description :
L'activité consiste à rendre régulièrement visite à des patients séjournant à l'hôpital ou à des personnes vivant dans des établissements tels que des résidences pour personnes âgées. Si possible, on devra associer les élèves à un patient ou un groupe de patients pour faciliter de relations suivies. Les élèves devront suivre une séance d'orientation dirigée par l'animateur ou par un membre du personnel de l'établissement pour se familiariser avec l'établissement et ses règlements, ainsi qu'avec la vie quotidienne des patients. Les élèves doivent comprendre le besoin de respecter le caractère confidentiel de la relation et de bien se conduire. Pour que cette activité réussisse, il est essentiel que les élèves acceptent de s'engager à participer régulièrement au programme, étant donné que les patients en viennent souvent à dépendre de leur association avec l'élève.

Comme les élèves peuvent être confrontés à la souffrance et même à la mort, l'animateur doit les préparer à faire face à ces questions et à leurs sentiments dans ces domaines.

Applications particulières :

La plupart des hôpitaux et des établissements de soins possèdent un membre du personnel affecté aux bénévoles, avec qui l'animateur devra communiquer pour organiser ce programme. Le succès de ce programme implique la collaboration avec le personnel de l'établissement concerné.

11.3 ♦ RÔLE : LIASON AVEC LA COLLECTIVITÉ

Activité :
Action et engagement communautaires

Objectif :
Donner aux élèves l'occasion de participer personnellement à des projets qui leur permettent de partager avec autrui.

Description :
Cette activité permet aux élèves de tendre la main à autrui et de vivre en conformité avec l'idéal de justice et de responsabilité sociale inhérent à leur foi. Elle donne aux élèves l'occasion de percevoir les problèmes qui existent dans leur collectivité et dans le monde et de prendre l'initiative de répondre activement à ces questions préoccupantes.

L'animateur stimule la discussion et la réflexion sur des questions liées à la responsabilité sociale et à la charité et sur leurs liens avec la foi; cela aide les élèves à traduire leurs préoccupations sous forme des gestes et de participation à des projets précis.

Applications particulières :

Cette activité peut se dérouler de diverses manières. Elle peut se faire par le biais d'activités locales (distribution de paniers de nourriture à des personnes dans le besoin, collaboration avec d'autres groupes défavorisés de la collectivité), ou par la participation au projet d'un organisme de charité reconnu oeuvrant à l'échelle mondiale. La tâche de l'animateur religieux consiste en partie à aider les élèves à choisir le projet qui, à leur avis, répond aux besoins de la collectivité locale et de collectivités plus vastes tout en suscitant leur propre intérêt.

Ressources :
Les organismes communautaires qui oeuvrent déjà auprès des nécessiteux, comme la Société canadienne de la Croix-Rouge, l'UNICEF, Vision Mondiale et Rallye Tiers-Monde, possèdent aussi bien des projets pour les jeunes. Il importe de gagner l'appui des autres membres du personnel scolaire pour que le projet ait le plus de soutien possible au sein de l'école.

Il existe maints excellents livres dans ce domaine : citons par exemple **Bien vivre sa vie**, manuel d'éthique chrétienne. Lecueva Francisco, Éditions Grâce et Vérité, France.

11.3 ♦ RÔLE : LIAISON AVEC LA COLLECTIVITÉ

Activité :
Conseiller du personnel enseignant à propos des activités des élèves

Objectif :
Amener les élèves à faire partie des groupes et d'associations nationales.

Description :
Cette activité encourage les élèves à faire partie de groupes d'envergure nationale. Ces groupes peuvent être religieux, comme les **Groupes bibliques universitaires**, ou orienté vers des questions particulières, comme **Programme Pare-chocs**. Chacun de ces groupes possède sa propre liste d'activités.

Ressources :
Voir les adresses dans la liste des ressources.

11.4 ♦ RÔLE : DÉFENSEUR DE LA PERSONNE

Activité :
Interaction avec le réseau des services sociaux :

Objectif :
Assurer le soutien et l'orientation d'élèves qui ont besoin de l'aide d'établissements à vocation sociale.

Description :
Les activités correspondant à ce rôle dépendent des besoins locaux et immédiats. Pour être efficace dans ce domaine, l'animateur doit se familiariser avec les ressources et les services communautaires pouvant aider les élèves : Centre local de services communautaires, Centre de services sociaux et Direction de la protection de la jeunesse, entre autres. L'animateur dois aussi collaborer étroitement avec les membres de l'équipe des services aux élèves : conseillers d'orientation, infirmières scolaires et travailleurs sociaux. Cette démarche assurera à l'élève les meilleurs services possibles au sein de l'école et la consultation de ressources externes, le cas échéant. Cette collaboration évitera aussi le chevauchement des services et assurera la mise en contact des personnes qui s'occupent du même élève.

11.5 ♦ RÔLE : PERSONNE-RESSOURCE POUR LES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX

Activité :
Collaboration avec les professeurs d'enseignement moral et religieux :

Objectif :
Assurer la collaboration avec les professeurs d'enseignement moral t religieux et leur servir de personne-ressource, le cas échéant.

Description :
De par leur nature, le cours d'enseignement moral et religieux et le rôle de l'animateur religieux se prêtent à la collaboration, sous forme de réunions ou d'ateliers visant l'échange d'idées et l'élaboration de projets et d'activités communs.

Applications particulières :
Les professeurs d'enseignement moral et religieux peuvent considérer l'animation comme une personne-ressource pour la préparation d'une leçon ou l'inviter en classe pour les aider dans le cadre d'un projet précis.

Il peut aussi arriver que l'animateur connaisse des ressources communautaires inconnues de l'enseignement et serve de lien à ce sujet. Il se peut par exemple que des membres de collectivités de cultes locales soient disposés à parler de leurs traditions aux élèves; l'animateur pourra alors organiser cette activité.

12 RESSOURCES DIVERSES

Les ressources fondamentales suivantes sont groupées en fonction du rôle auquel elles se rapportent; toutefois, nombre de ces ressources peuvent s'appliquer à plusieurs des fonctions de l'animateur religieux.

12.1 ♦ Conseiller :

Accès aux faits, Fondation Jean Lapointe, messages téléphoniques factuels et scientifiques sur l'alcool et les drogues. 110, Rue St-Pierre, Montréal (Québec) H2Y 2L7. Tél. 514-288-0800.

Ministère de la Santé et du Bien-Être social, Immeuble Brook Claxton. Ottawa (Ontario) K1A 0K9.

Centre de prévention du suicide du Québec. À Montréal : Suicide-Action de Montréal. Tel. 514-522-5777.

Programme Par-chocs, programme de prévention contre la conduite en état d'ébriété. Régime de l'Assurance Automobile du Québec (RAAQ), Direction des Communications, 870, Boulevard de Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H2L 4W3. Tél. 514-873-7311.

SIM-CANADA, SIM-Actualités : revue sur la mission dans le monde. Ontario : Tél. 416-497-2424. Québec (Presqu'île) : 418-687-9987.

Jeunesse en Mission, 165, du Collège, C.P. 280, Dunham (Québec) JOE 1MO. Tél. 514-295-2744.

Les drogues, on s'en parle, Guide de références et de renseignements généraux en toxicomanie au Québec. Gouvernement du Québec. Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Service des programmes aux personnes toxicomanes. Document N° 88909B. 1005, Chemin Ste-Foy, 3e étage, Québec (Québec) G1S 4N4. (Disponible sur demande dans tous les CLSC.)

12.2 ♦ Animateur :

Société biblique canadienne, 4, Place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3A 2E7. Tél. 514-871-2888.

Congrès juif canadien, 1590, Docteur Penfield, Montréal (Québec) H3G 1C5. Tél. 514-931-7531.

Direction chrétienne, 455, Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H9. Tél. 514-873-3035. **Audio-Vie**, service d'audio-visuel religieux à l'usage des écoles élémentaires et secondaires.

Groupes bibliques universitaires, 455, Saint-Antoine Ouest, bureau 601, Montréal (Québec) H2Z 1J1.

Centre Islamique du Québec, 2520, Chemin Laval, Saint-Laurent (Québec) H4L 2Z9. Tél. 514-331-1770.

Comité pour la justice sociale de Montréal, 2338, Rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H3J 1A8. Tél. 514-933-6797.

Semaine de prière pour l'unité chrétienne. Écrire à : Novalis, C.P. 9700, Ottawa (Ontario) K1G 9Z9.

12.3 ♦ Laisons avec la collectivité :

Société Canadienne de la Croix Rouge, 2170, Boulevard René-Lévêsque Ouest, Montréal (Québec) H3H 1R6. Tél. 514-937-7761.

Rallye Tiers-Monde, 555, Rue Short, Sherbrooke (Québec) J1M 2E6.

Les Grands Frères/Grandes Soeurs de la région de Montréal, 3740, Rue Berri, Montréal (Québec). Tél. 514-842-9715.

UNICEF Québec, 353, Rue Saint-Nicholas, Montréal (Québec) H2Y 2P1. Tél. 514-288-1305.

La Mission Bon Accueil, 1490, Rue Saint-Antoine, Montréal (Québec) H3C 2V8. Tél. 514-935-6395.

12.4 ♦ Défenseur de la personne :

Droits et libertés, Forum. Bulletin de la Commission des Droits de la personne du Québec, 360, Rue Saint-Jacques, 9e étage, Montréal (Québec) H2Y 1P5.

Revue Justice, Ministère de la Justice, Direction des communications, 1200, Route de l'Église, Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1.

Centre local des services sociaux, Direction de la protection de la jeunesse, Centre local des services communautaires CLSC.

Courrier de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), 355, Avenue Clarke, Montréal (Québec) H3Z 2E6.

12.5 ♦ Personne-ressource pour l'EMR :

Croisade du livre chrétien (CLC), 1251, rue Guy, Montréal (Québec). Tél. 514-933-9466.

Librairie diocésaine, 4, Place Ville Marie, Montréal (Québec) H3A 2E7. Tél. 514-692-2698.

Éditions PARFAM/PBE, C.P. 1002, Shawinigan Sud (Québec) G9P 4E6.

Direction de l'enseignement protestant, 1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5. Tél. 418-643-4833.

Centre culturel Monchanin, 4917, rue Saint Urbain, Montréal (Québec) H2T 2W1. Tél. 514-288-7229.

Dépôt du livre chrétien, 390, avenue Lake, Dorval (Québec) H9S 2J3. Tél. 514-636-8921.

Office Nationale du film, Complexe Guy-Favreau, 200, boulevard René-Lévêsque Ouest, Montréal (Québec) H3Z 1X4. Tél. 514-283-4823.

Église presbytérienne au Canada, service de l'audio-visuelle, 50 Wynford Drive, Don Mills (Ontario) M3C 1J7.

Religious Education Association, 409 Prospect Street, New Haven, Connecticut (USA) 06510

Magasin du livre pour l'Église unie, 3480, Boulevard Décarie, Montréal (Québec) H4A 3J5. Tél. 514-484-3163.

Institut biblique Béthel, C.P. 1600, Sherbrooke (Québec) J1H 5M4. Tél. 819-569-3257. (Cours par correspondance et sur place.) Méthodes d'enseignement pour l'éducation chrétienne, publié par les Éditions Bethel (même adresse).

Institut biblique Bérée, 1711, boulevard Henri Bourrassa Est, Montréal (Québec) H2C 1T5. Tél. 514-388-1498. (cours le jour, le soir et par correspondance.)

Institut Farel, 5377, rue Maréchal-Joffre, Charny (Québec) G6X 3C9.

Wilson, John. **Le maître et l'éducation morale**, Éditions NHP, CP 590, Victoriaville (Québec) G6P 6V7.

Perspectives réformées, 6555 West College Drive, Palos Heights, Illinois (USA) 60463. (Livres et brochures de documentation envoyés sur demande.)

RESSOURCES

- **L'Association des écoles du dimanche**, 933, rue Mathias, Lachenaie (Québec) J6W 3T8. Tél: 514-337-2555

- Éditions PARFAM/PBE, C.P. 1002, Shawinigan Sud (Québec) G9P 4E6

- Kuen, Alfred. **L'Art d'animer**, volume N° PC01, Éditions PARFAM/PBE, Shawinigan Sud (Québec)

- Knowles, Andrew. **Découvrir la foi**, des réponses aux questions sur le sens de la vie, collection EBV. Diffusion: Dépôt du livre chrétien, 390, Avenue Lake, Dorval (Québec) H9S 2J3. Tél 514-636-8921

- Packer, J.I. **Connaître Dieu,** Éditions Grâce et Vérité, France.

- Warren, Norman. **Questions sans réponses?**, collection EBV. Diffusion: Dépôt du livre chrétien, 390, Avenue Lake, Dorval (Québec) H9S 2J3. Tél 514-636-8921

- **Mon Dieu, Mes Proches et Moi**, Volumes 1,2,3, Éditions PARFAM/PBE, Shawinigan Sud (Québec). (Traite de problèmes fondamentaux auxquels se heurtent les adolescents dans leurs relations avec leurs amis, leurs pairs, leur parents et Dieu.)

- **Guide pédagogique de l'enseignement moral et religieux protestant, 2e année du secondaire**. pages 159-168. Ministère de l'Éducation, Direction de l'enseignement protestant, 1035, rue De La Chevrotière, 12e étage, Québec (Québec) G1R 5A5. Tél: 418-643-4833

- Grandjean, H. et S. Grandjean. **Je veux chanter**, Éditions Maison de la Bible, Patis, Genève. (cassettes disponibles)

- Kuen, Alfred. **Louanges pour notre temps**, transcription rythmée des psaumes, Éditions de littérature biblique ASBL, chaussée de Tubize, 479, 1420 Braine-L'Alleud, Belgique.

- Silvera, Carole et Marianne Petit-Clerc. **Je veux chanter**, livre de chants. 10211 Basile Routhier, Montréal (Québec)

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

65-1703